

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 32 (1894)  
**Heft:** 25

**Artikel:** Le comble de la facture  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-194349>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

fiançailles, la jeune Victoria et le beau prince Albert se tutoyèrent pour la première fois.

Admirez comme il délie les langues et confond les cœurs, ce doux vin de Tokay! il glisse un *tu* réciproque et charmant au fond du verre, et la reine met, en tête-à-tête, un plumet léger à son toquet d'Ecosse!

Depuis ce jour inoubliable, le tokay fut toujours servi au dessert de Victoria sur la table royale, et, dans ce breuvage exquis aux reflets dorés, elle a cru voir, plus d'une fois, l'image chérie de son époux.

Tokay est un petit village hongrois aux vignobles assez restreints. C'est dire assez que tous les vins de tokay, coulant à flots dans le commerce, sont d'une source chimérique. N'en est-il pas ainsi des vins rares et précieux de la Grèce, du chio, du chypre, du malvoisie et du lacryma-christi, et du xérés, et de l'alicante, et du madère, cette île ravissante où les vignes caduques ont été remplacées par des plantations de tabac sur une regrettable étendue!

Le vrai tokay est un des vins les plus chers qui existent; il y a quelques années, après le décès de je ne sais plus quel richissime banquier autrichien, on vendit tout près de *cinq mille francs* « treize bouteilles » de vieux tokay. — Pour ressusciter le défunt, il n'y avait peut-être qu'à glisser un verre de ce nectar dans la bouche du trépassé. Les héritiers n'y songèrent pas!

#### Le comble de la facture.

Sous ce titre, le *Gil Blas* raconte cet amusant procès intenté à un industriel parisien par M<sup>lle</sup> R..., artiste du Palais-Royal.

Cet industriel avait, entre autres, organisé la salle de bains de sa cliente, une salle de bains très confortable, avec baignoire de marbre, murs couverts de nattes d'Orient, vasque à eau jaillissante, etc.

Or, un jour, une fuite se produisit dans le tuyau d'écoulement de l'eau.

Naturellement, M<sup>lle</sup> R... écrivit à la maison X....

M. X... vint lui-même, ce qu'il ne faisait que pour ses clients de marque.

Il fut fort aimable, et jeta un coup d'œil distrait sur la salle de bains

— Je vois, je vois..., finit-il par dire. Mais ce n'est pas une affaire du tout... Je vous enverrai demain mon surveillant général.

Le lendemain, arrivée du surveillant général, autre personnage d'aspect cossu. Il regarda la fuite, hocha la tête et déclara que cela concernait le chef de la plomberie.

Le chef de la plomberie, quand il

vint, resta un moment perplexe. Puis il déclara qu'il comprenait tout. Il devait y avoir dans le tuyau quelque corps tranchant ou contondant qui l'avait crevé. Pour chasser l'objet nuisible, il fit couler dans le tube une très grande quantité d'eau chaude.

Grâce à la fuite, elle inonda l'appartement, mais elle ne fit rien sortir du tout.

— Très curieux! fit en s'en allant le chef de la plomberie. Je vous enverrai demain un contre-maitre spécial.

Le contre-maitre spécial promit à son tour d'amener un ouvrier.

Il tint parole. L'ouvrier, qui était un galopin d'une douzaine d'années, haut comme une botte, examina la fuite, et, avec deux sous de soudure, la boucha en cinq minutes.

Huit jours après, M<sup>lle</sup> R... recevait la facture suivante:

| Doit M <sup>lle</sup> R.... |                  |
|-----------------------------|------------------|
| Visite de M. X... lui-même  | Fr. 25 —         |
| » du surveillant général.   | » 20 —           |
| » du chef de la plomberie.  | » 10 —           |
| » du contre-maitre.         | » 10 —           |
| Travail de l'ouvrier        | » 1 —            |
| Soudure                     | » 0 10           |
| <b>Total</b>                | <b>Fr. 66 10</b> |

Sans compter 200 francs de dégâts causés par l'eau chaude.

C'est cette facture qui fait l'objet du procès.

Un médecin spécialiste vient de découvrir que l'on pouvait recommander le bâillement comme un exercice sain et profitable, à la condition qu'il y fût procédé hygiéniquement.

C'est ainsi qu'il faut bâiller lentement en respirant le mieux possible; de la sorte, on apportera un soulagement et même un rafraîchissement aux muscles de la tête, de la gorge et du corps.

Si l'on désire provoquer des bâillements et qu'on en sente le besoin, un moyen mécanique fort simple, et qui ne manque jamais son effet, est le suivant: tenez dans la main des ciseaux, et sans y prêter attention ouvrez-les et fermez-les lentement. C'est souverain; tout le monde bâillera autour de vous, y compris vous-même.

#### Boutades.

Un auteur dramatique bien connu et extrêmement chauve se rend chez son coiffeur.

Après quelques coups de peigne illusoires, le chevalier du rasoir demande au patient:

— Un peu de brillantine?

— Inutile! Inutile! Ils brillent déjà... par leur absence!

Un monsieur qui n'a pas inventé la poudre, mais qui a de l'argent à perdre, est devenu directeur d'un théâtre de province; il s'adresse, pour compléter son personnel, à une agence parisienne, qui lui répond par télégramme:

« Comme chanteur, nous avons X..., Y..., Z...; mais, comme chanteuse, il y a pénurie. »

Notre directeur répond immédiatement:

« Envoyez Pénurie. »

Cri du cœur:

Un négociant présente son fils à un de ses amis.

— Oui, mon cher, ce bambin n'a que quatorze ans, et déjà il vous roule un client comme toi et moi.

— Pourquoi l'amour est-il toujours représenté sous les traits d'un enfant?

— Parce que l'amour n'atteint jamais l'âge de l'expérience.

— Pourtant, que de vieillards n'a-t-on pas vus...

— Parfaitement. C'est l'enfance qui recommence.

L. MONNET.

## CAUSERIES du CONTEUR VAUDOIS

Première série, nouvelle édition: illustrée, contenant entre autres: La mappemonde qui penche. — On voit d'où ein tsemin dè fai. — Les domestiques femmes. — Réponse de deux servantes. — La bataille dè St-Dzaquie — L'histoire dè Guyaume-Tè. — La fin des épauettes. — Lettre d'un Grand-conseiller. — Lè dou rats. — Une fête villageoise. — Une revue d'autrefois. — Lè dragons dè Villà. — La tsanson d'ao thorax. — Le char de Jean Louis. — Surnoms des communes Vaudoises. — Aux habitants des étoiles. — Une fête villageoise. et plusieurs autres morceaux amusants. — *En vente au bureau du Conteur et chez tous les libraires. Prix fr. 2.*

## PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

## VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

## ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,10. — Canton de Fribourg à fr. 27,40. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 106,75. De Serbie 3 % à fr. 77,50. — Bari, à fr. 55. — Barletta, à fr. 37,50. — Milan 1861, à 52,25. — Milan 1866, à fr. 9,50. — Venise, à fr. 22,25. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 109,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,75. — Croix-blanche de Hollande, à fr. —. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUDD-HOWARD.